MOURS, NATURELLEMENT...

Le livret d'information de votre commune

06

NOVEMBRE 2026

ACTUALITES
VIE MUNICIPALE
CULTURE
VIE ASSOCIATIVE

VIE MUNICIPALE

Le lundi 19 octobre, élus et habitants se sont réunis devant la mairie de Mours, à l'appel du maire, pour condamner les violences et réaffirmer leur attachement aux valeurs de la République, au respect et à la paix.

" PORTRAITS DES MOURSIENS "

Comme annoncé précédemment, nous lançons la rubrique "Portraits de Moursiens" !

Nous allons bientôt partager les anecdotes des personnes qui se sont déjà fait connaître et nous recherchons d'autres habitants prêts à partager leurs souvenirs sur la vie du village.

Une histoire marquante, un souvenir d'enfance, une évolution du village... Chaque témoignage compte pour faire vivre la mémoire de Mours ! Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE

Un café avec un gendarme à Mours, le 21 novembre

La gendarmerie propose aux habitants de Mours un moment d'échange convivial dans le cadre de l'opération « Un café avec un gendarme », qui se tiendra **le 21 novembre** prochain en Mairie **de 9 h 00 à 12 h 00**.

Cette rencontre sera l'occasion de partager un café avec les gendarmes, d'échanger librement sur les sujets du quotidien et d'aborder les éventuelles préoccupations des habitants : sécurité, tranquillité publique, prévention, environnement ou encore problématiques locales.

Ce temps de proximité permettra à chacun de poser ses questions, de faire part de ses besoins et de dialoguer directement avec les gendarmes dans un cadre simple et chaleureux.

SIRIUS - Atelier intégration paysagère, le 10 novembre

Dans le cadre du projet SIRIUS, un atelier d'intégration paysagère est organisé à Mours **le mardi 10 novembre 2026**, de **18 h 30 à 20 h 30**, à la salle Robert Alezier.

Cet atelier sera l'occasion de découvrir et de participer à la réflexion autour de l'insertion paysagère du projet SIRIUS dans son environnement.

Les participants pourront échanger et contribuer à cette démarche afin de prendre en compte au mieux le cadre de vie et les spécificités du territoire.

Responsable de la publication : Olivier LESUEUR - Rédaction : Mairie de MOURS - Merci de ne pas jeter ce livret sur la voie publique.

Armistice, le 11 novembre

La commune de Mours vous invite à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, **le mercredi 11 novembre à 11h30**, au monument aux morts, place Jean de La Fontaine.

La cérémonie sera accompagnée par les enfants du groupe scolaire et la chorale Chanta'Mours du Foyer rural.

Un moment convivial sera proposé à l'issue de la cérémonie en mairie.

Mours récompensée par le Prix de la Ruralité !

Le **14 octobre dernier**, à l'occasion des Assises de la ruralité, la commune de Mours a reçu le Prix de la Ruralité, dans la catégorie « Adaptation au changement climatique et transition écologique ». Cette distinction a été remise par Madame Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France.
Cette récompense vient saluer les actions déjà menées par la municipalité ainsi que les projets engagés pour l'avenir du village.
Elle souligne également le soutien apporté par la Région Île-de-France à travers ses aides financières, qui contribuent à la réalisation des investissements communaux.

Une belle reconnaissance pour Mours et un encouragement à poursuivre nos engagements en faveur d'un village durable et tourné vers l'avenir !

Responsable de la publication : Olivier LESUEUR
Rédaction : Mairie de MOURS
Merci de ne pas jeter ce livret sur la voie publique.

PHOTO DU MOIS

Crédit photo : Aurélie DEBAUSSE

Vous avez une belle photo de notre commune que vous souhaitez partager avec les Moursiens dans ce livret d'information ?
Envoyez-la par e-mail à l'adresse suivante : conseiller-communication@ville-mours.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE & CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au samedi (sauf jeudi) selon les horaires précisés ci-dessous.

Lundi 9h-12h et 13h30-18H
Mardi et mercredi 13h30-18h
Jeudi fermé
Vendredi 13h30-17h
1er et 3ème samedi du mois 9h-12h

Vous pouvez nous joindre au : 01.30.28.75.10
ou par courriel à l'adresse : infos.mairie@ville-mours.fr

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie.